

Finances de la copropriété : prévenir les risques et sécuriser l'équilibre économique

11H00

DE FORMATION

89,00€ 100% e-learning · 24h/24 · 7j/7 Financement OPCO / AGEFICE / FIF-PL Accès 1 an à la plateforme

L'Organisme

Organisme : ATCEDUCATION**SIRET** : 98027589500012**NDA** : 75331582333**Adresse** : 2 allée guillaumot – 33650 LA BREDE**Mail** : contact@popacademy.fr**Tél.** : 05 54 54 40 04**Formateur** : Théo SUDRE**Réf. handicap** : Théo SUDRE – theo@popacademy.fr

MODALITÉS

Durée : 11H00 de formation**Format** : 100% e-learning, distanciel asynchrone**Horaires** : À convenance – accessible 24h/24**Public** : Syndics, gestionnaires d'immeubles, administ. de biens**Prérequis** : Aucun**Délai d'accès** : Immédiat après règlement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Vidéos e-learning interactives
- Quiz et exercices à chaque chapitre
- Études de cas et mises en situation
- Ressources téléchargeables (fiches, guides)
- Accès PC, tablette et smartphone

ÉVALUATION & ATTESTATION

- QCM interactif – Seuil de réussite : 70%
- Attestation officielle reconnue CCI
- Conforme Décret n°2016-173 du 18/02/2016

FINANCEMENT

Éligible OPCO EP, AGEFICE, FIF-PL. Pop Academy vous accompagne dans toutes vos démarches de financement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Réaliser** un audit financier complet et identifier les 7 indicateurs clés de santé financière.
- **Détecter** les signaux d'alerte avant qu'ils ne deviennent une crise financière.
- **Construire** et déployer un plan d'assainissement budgétaire sur 12 à 24 mois.
- **Piloter** le recouvrement des impayés de manière systématique et progressif.
- **Identifier** les copropriétés déficitaires et mettre en œuvre les procédures adaptées.
- **Gérer** une administration provisoire (art. 29-1 loi 1965) et un plan de sauvegarde.
- **Optimiser** les contrats fournisseurs par mise en concurrence et renégociation.
- **Élaborer** un plan d'optimisation des charges et assurer une gestion durable.

01

Partie A – Audit financier d'une copropriété (≈ 4h10)

- Introduction : enjeux financiers, rôle préventif du syndic, données Anah
- Les 7 indicateurs d'alerte : taux d'impayés, ancienneté des créances, fonds travaux
- Ratio charges/budget, trésorerie disponible, taux de rotation, ratio dettes/actif net
- Grilles d'interprétation et seuils d'action pour chaque indicateur
- Plans d'assainissement budgétaire : les 4 piliers (trésorerie, recouvrement, charges, gouvernance)
- Calendrier d'action sur 12 mois et projection financière à 3 ans
- **Gestion avancée des recouvrements**
- Les 3 principes : systématisation, progressivité, traçabilité
- Processus en 5 étapes : de J+5 au contentieux (commandements, assignations, saisies)
- Stratégies de négociation d'échéanciers et indicateurs de pilotage

02

Partie B – Copropriétés déficitaires ou dégradées (≈ 2h12)

- Les signaux d'une copropriété déficitaire : spirale de dégradation, indicateurs combinés
- Cartographie des interventions possibles selon le niveau de dégradation
- Administration provisoire (art. 29-1 loi 1965) : conditions, rôle, obligations
- Plan de sauvegarde et intervention des collectivités : Anah, EPCI, aides mobilisables

03

Partie C – Optimisation des contrats et des dépenses (≈ 47 min)

- Introduction à l'optimisation budgétaire : enjeux et leviers disponibles
- Contrats cadre : méthode de mise en concurrence (chauffage, ascenseur, assurance)
- Mutualisation avec d'autres copropriétés et économies attendues
- Élaboration d'un plan d'optimisation : priorisation et présentation en AG
- Gestion durable des charges : budget réaliste, ligne imprévus, suivi budget/réel